



Assemblée générale

Distr. générale
19 janvier 2012
Français
Original : arabe

Soixante-sixième session

Point 18 de l'ordre du jour

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008

Lettre datée du 11 janvier 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du deuxième rapport annuel du Bureau de la coordination de l'aide étrangère des Émirats arabes unis*, qui comprend des données et des analyses touchant à l'aide d'une valeur totale de 2,8 milliards de dirhams émiratis (762 200 000 dollars des États-Unis) que les Émirats arabes unis ont fournie en 2010, sous forme de dons et de prêts octroyés à des programmes caritatifs d'assistance humanitaire et d'aide au développement exécutés dans plus de 120 pays du monde entier. Un exemplaire de ce rapport a également été déposé auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 18 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ahmed Abdulrahman **Al-Jarman**

* Ce rapport peut être consulté dans les archives du Secrétariat.

